

# Organisation du projet lors de la phase Emergence

## De Mars 2022 à Février 2023

Pour répondre à notre objectif de créer une dynamique agroforestière dans le vignoble de Bourgogne Franche-Comté pour limiter les effets du dérèglement climatique sur le vignoble, nous avons mis en place 3 actions.

- 1- Proposer des aménagements agroforestiers sur 3 parcelles du territoire Mâconnais. Ces parcelles pourront servir de vitrine et d'exemple pour les vignerons de la région.

Parmi ces trois parcelles, nous avons la parcelle des Thorins à Davayé, en appellation Saint Véran et agriculture biologique, la parcelle Saint Pierre à Lugny en appellation Mâcon Lugny et agriculture conventionnelle et enfin la parcelle Sur Laveau à Lugny qui est une vigne mère de greffons, hors appellation.

Pour cela, nous avons organisé plusieurs réunions avec des conseillers en viticulture, en agroforesterie, en sol, des viticulteurs, des ODG, l'INAO, etc. pour travailler sur ces trois aménagements. Des comités scientifiques et techniques ont eu lieu tout au long de l'année avec divers objectifs pour avancer progressivement dans le travail. Le comité scientifique comprend les experts dans le monde de l'agroforesterie ou de la viticulture. Le comité technique comprend les professionnels du terrain : les viticulteurs et leurs ODG.

Réunions	Date	Comité de pilotage	Comité scientifique	Comité technique
Séminaire de lancement	14 avril 2022	X	X	X
Préparation des parcelles et étude de faisabilité avant plantation	24 mai 2022	X	X	
	14 juin 2022	X	X (en visio 1h)	X
	28 juin 2022	X		
Propositions d'aménagement des parcelles	18 octobre 2022	X	X	X
	10 novembre 2022	X		
Suivi des parcelles après plantation	29 novembre 2022	X	X	
	13 décembre 2022	X		X
	13 décembre 2022	X		
Séminaire de restitution	30 janvier 2023	X	X	X

Nous avons commencé par une première session en mai avec les conseillers pour qu'ils puissent visiter les parcelles et prendre connaissances des atouts et contraintes de chacune. En juin, nous avons fait une réunion avec les viticulteurs pour comprendre leurs attentes afin d'y répondre au mieux.

[Rapport comité scientifique du 24/05/22](#)

[Rapport comité technique du 14/06/22](#)



Puis, en octobre 2022, nous avons fait un atelier de travail ludique avec des organismes des filières viticole et agroforestière, des viticulteurs et des élèves de BTS Viticulture œnologie afin de produire des propositions d'aménagement sur les 3 parcelles.

[Rapport comité scientifique et technique du 18/10/22](#)



Ces propositions ont été retravaillées en plus petit comité avec les conseillers fin novembre puis présenté aux viticulteurs mi -décembre. Au cours de ces deux dernières réunions, nous avons également travaillé sur un protocole de suivi des parcelles pour évaluer les dispositifs.

[Rapport comité scientifique du 29/11/22](#)





- 2- La seconde action consistait à rédiger un guide de vitiforesterie à destination des viticulteurs de Bourgogne Franche-Comté. Pour cela, de nombreuses recherches bibliographiques ont été faites puis nous avons fait valider notre travail par les conseillers accompagnant le projet. Ce guide paraîtra au séminaire de restitution des travaux, le 30 janvier 2023.

**GUIDE TECHNIQUE  
DE L'AGROFORESTERIE  
EN VITICULTURE  
EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ**

- 3- Enfin, la dernière action est de développer le réseau de parcelles agroforestières en viticulture en Bourgogne Franche-Comté. Pour cela, nous sollicitons tous les viticulteurs intéressés par un tel projet à intégrer le projet. Intégrer le projet c'est recevoir un accompagnement par un conseiller financé à travers le projet VITAF mais aussi intégrer un groupe de viticulteurs pour échanger sur les pratiques. Un suivi de chaque parcelle sera également fait à travers le projet pour voir ce qui fonctionne et ce qui fonctionne moins.